

## Dossier - La clause de conscience des professionnels de la santé

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [En Une](#), [Points non négociables](#)

**Date** : 2 octobre 2016



[L'Institut Européen de Bioéthique](#) tente de faire le point de façon synthétique sur les questions de la clause de conscience pour les professionnels.

Un médecin peut-il refuser de pratiquer une euthanasie ? Une infirmière peut-elle refuser de participer à un avortement ? Un pharmacien peut-il refuser de délivrer certains produits ? La légitimité de ces attitudes est-elle consacrée en droit voire reconnue par la loi belge ?

Télécharger la [version PDF](#)